

$S_{ m yndicat}$ $N_{ m ational}$ des $C_{ m adres}$ $P_{ m énitentiaires}$

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

<u>Adresse</u> : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex <u>Tél</u>: 03.61.16.23.15

<u>Mail</u>: sncp@sncp-cfdt.org <u>Site Internet</u>: http://www.sncp-cfdt.org

Douai, le 03 avril 2017,

DEMISSION DU DIRECTEUR DE L'AP Mr GALLI

Le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, nommé le 18 septembre dernier n'aura donc exercé qu'un peu plus de six mois! Il a en effet envoyé ce vendredi 31 mars 2017, une lettre de démission au garde des Sceaux, qui l'a accepté. L'intérim sera assuré par le tout nouveau DAPA, nommé en février, Mr Stéphane BREDIN, issu lui aussi du corps préfectoral.

Selon l'article d'un quotidien bien connu, M. Galli dénonce ni plus ni moins, que la mise sous tutelle de son administration par le Ministère. Il se serait fait, « doubler » à plusieurs reprises par le cabinet du ministre et il aurait indiqué à ses collaborateurs que « les conditions de confiance et de respect [n'étaient] plus réunies ». Un de ses collaborateurs aurait même indiqué que « Jamais le cabinet d'un garde des sceaux n'était auparavant intervenu jusqu'à ce niveau »!

Le SNCP-CFDT ne s'étonne pas de cette démission fracassante, car il a pu lui-même malheureusement constater, avec la réforme du corps de commandement, transformée en réforme de la chaîne de commandement, que la gestion de la question s'était bien faite de façon unilatérale en faisant fi de toutes les règles de représentativité syndicale...

La CFDT et le SNCP devaient rencontrer Mr GALLI ce jeudi et nous sommes dans l'expectative concernant cette audience. Nous vous tiendrons informé dès que possible sur l'évolution de la situation.

Le Bureau du SNCP-CFDT



